

RAPPORTS PRÉSENTÉS A LA SOCIÉTÉ pendant l'année 1866 (1^{er} semestre)

Erreurs modernes touchant l'origine de la versification française, démontrées par l'étude des trouvères de notre localité : Hugues de Brécy, Ganthier de Coincy, Gilles de Viels-Maisons ; — Notice sur Hugues de Brécy ; — par M. A. de Vertus.

Messieurs,

Avant de vous présenter un spécimen des œuvres de Gilles de Viels-Maisons et de Hugues de Brécy, trouvères remarquables du douzième et du treizième siècle, permettez-moi de vous exposer le plus rapidement possible ce qu'était la littérature de notre pays à cette époque.

Je vais vous signaler d'abord quelle idée peu exacte, Marot, Boileau et après eux La Harpe, ont donné de la versification du siècle de saint Louis.

Malgré la nouveauté, pour nous, de ce genre de recherches, j'espère qu'elles vous intéresseront, car les pièces à conviction que je vais vous mettre sous les yeux, sont toutes de notre localité.

Il n'appartient en effet à aucune Société autant qu'à la nôtre, de s'occuper des œuvres des seigneurs de Brécy et de Viels-Maisons. Les savants de la capitale peuvent trouver dans ces poètes l'intérêt qui s'attache à l'étude générale de notre langue, mais nous avons de plus qu'eux l'amour de connaître le langage de nos ancêtres, et en même temps quels rôles ont eu les écrivains de notre pays, dans cette vieille et naïve littérature du moyen âge.

Clément Marot en publiant les œuvres de Villon, vers 1530, disait : « Je n'ay touché à son antique façon de parler ; (vous y verrez) force « *pluriels* pour singuliers et plusieurs autres *incongruitez* dont estoit « plain le langage mal lymé di celluy temps. »

Ceci prouve une chose très-sûre, c'est que Marot ne soupçonnait pas même les règles de l'ancienne poésie française : règles perdues en effet pendant plusieurs siècles et que l'on commence seulement de nos jours à retrouver et cela par un examen sérieux des plus vieux textes.

La première règle des écrivains du douzième siècle, règle qui explique si facilement leur orthographe, est indispensable à connaître : elle était fondée sur l'étymologie latine : Toutes les désinences de cette dernière langue ayant été à peu près supprimées dans le langage du peuple

franc, ceux qui les premiers écrivirent ce langage conservèrent l'*s* final de la déclinaison en *us* à tous les singuliers : ainsi de *bonus murus* ils firent *bons murs* au singulier. — Je vous indiquerai quelque jour plusieurs de ces vieux mots conservés dans le langage des campagnes; Il en est même plusieurs que notre orthographe actuelle a acceptés sans les comprendre ni les expliquer : Par exemple pourquoi un *s* dans *fil* si ce n'est l'*s* de *filius* ; un *s* dans *puits* si ce n'est l'*s* de *puteus* — ces signes du pluriel qui sont restés des singuliers ne peuvent provenir que de notre vieille orthographe.

La seconde règle est bien simple. Si le nom singulier est en régime, alors il perd l'*s* par imitation de l'accusatif singulier qui n'a point d'*s* en latin.

Ce qui paraît bien confirmer les deux règles précédentes, c'est que nos vieux écrivains ne mettent pas d'*s* au pluriel : *boni muri*, li bon mur ; mais que ces noms, au lieu d'être sujets soient placés en régimes, alors l'*s* reparait parce qu'il se retrouve à l'ablatif et l'accusatif pluriel du latin.

Une règle encore essentielle à connaître c'est que les adjectifs étaient en grande partie des deux genres, ainsi : *grand, quel, tout, etc.*, étaient masculins et féminins. Voilà ce qui de nos jours a embarrassé bien des grammairiens à propos de *grand'mère, grand'chose, la grand'chambre*. Ils ont mis un apostrophe qui ne signifie rien et montre seulement qu'ils ne connaissent pas l'étymologie de ces expressions. Les habitants de Coincy qui parlent comme leurs pères parlaient, disent la *grand rue*, mais les plus lettrés disent la *grande rue*.

L'étude du vieux langage populaire de nos campagnes, vous le voyez, Messieurs, est souvent utile pour expliquer des obscurités présentes de notre orthographe. Il existe encore plusieurs règles, — mais je ne veux pas avoir l'air ici de vous faire un cours de grammaire. — ces quelques remarques que je viens de vous signaler doivent suffire pour se mettre en garde en voulant juger de choses que l'on ne connaît pas bien.

Nous savons qu'Homère est le premier poète du monde, c'est une vérité reconnue par toute l'antiquité ; ses vers sont irréprochables, — eh bien ! quand je les lis, j'y trouve toutes ces *incongruités* que Marot rencontrait dans nos poètes du treizième siècle.

Je n'ai pas assez de science pour l'affirmer, mais il me semble qu'il y a de singuliers rapprochements à constater dans ces produits d'un art encore naif en Grèce avec Homère, en France avec nos poètes du moyen âge.

Maintenant venons à Boileau.

Le législateur du parnasse français a dit :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornement, de nombre et de cesure.
Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Plus loin Boileau ajoute ce que nous avons tous appris au collège :
Enfin Matherbe vint, et, le premier en France,
Fit sentir dans les vers une juste cadence.

Eh bien ! ceci, Messieurs, est une assertion erronée.

Voici un couplet de cantique de Gauthier de Coincy dans la première moitié du treizième siècle :

Prions li tuit — sans nul delai
A jointes mains — et cleric et lai
Que veuille et daint requerre
Au haut Seigneur — de verité
Ces pays gart — d'aversité
De tempeste et de guerra,

Voici maintenant un couplet d'une chanson d'amour de Gilles de Vieux-Maisons, en vers de sept pieds ;

Chançon va-t en à ma dame
Si li di sans atargier
Qu'elle estaigne la grant flame
Dont je cuis vis enragier
Et s'ele ten fet dengier
Si li di en re prouvier
Que povres cuers est de fama
Car tost le voit on changier.

Mesure, rime, cadence, cesure, chute harmonieuse, tout cela se retrouve dans le poète pieux de Coincy comme dans le poète profane de Vieux-Maisons.

Il est donc bien évident que ni Villon, ni Matherbe, qui vivaient trois ou quatre siècles après nos poètes, ne sont pas les inventeurs des formes poétiques dont la poésie moderne fait encore son profit.

Quoi de plus gracieux que ce rythme de Gauthier de Coincy composé de six vers, procédant par deux vers de huit pieds, à rimes masculines — avec cesure régulière au quatrième, et d'un vers de sept pieds, sans cesure, puisque ces sortes de vers n'en ont jamais eu. — ce vers à rime féminine se retrouve de la même mesure au sixième vers.

Ce rythme a été affectionné de nos jours par un poète qui ne l'a certes pas imité de Gauthier de Coincy, — c'est Victor Hugo. . . permettez-moi de vous le citer :

Oh ! vous faites rêver le poète le soir,
Souvent il songe à vous lorsque le Ciel est noir,
Quant minuit déroule ses voiles ;
Car l'âme du poète, âme d'ombre et d'amour,
Est une fleur des nuits qui s'ouvre après le jour
Et s'épanouit aux étoiles.

En présence de pareils rapprochements, vous voyez combien ont été légères les assertions de Boileau au sujet de la versification du moyen âge, — c'est ce que vous verrez d'une manière encore plus palpable dans la romance de Hugues de Brécy.

Est-il utile maintenant de démontrer combien La Harpe s'est trompé à son tour sur le même sujet; son *Cours de Littérature* est tellement accrédité que c'est une nécessité de signaler l'erreur qu'il a commise :

« On croit, dit-il, que Thibault IV, comte de Champagne, est le premier qui ait employé les vers à rimes féminines, mais ce ne fut que bien longtemps après que Malherbe (1600), nous apprit à les entremêler régulièrement avec les vers masculins. »

C'est la reproduction de l'erreur de Boileau, — erreur consacrée et perpétuée dans les lycées par tous ceux qui enseignent notre littérature.

Il y avait au douzième siècle, deux littératures bien distinctes : la littérature latine de l'Eglise, des couvents, et la littérature vulgaire; — celle-là ne consistait que dans l'étude du français, — tandis que le latin était enseigné grammaticalement dans les couvents. Le français n'avait pas de grammaire, du moins de grammaire écrite. Il y avait pourtant une foule de maîtres de *dis* et de *chant* qui enseignaient dans les châteaux l'art de faire des *chansons, tencons et sirventes*.

Aujourd'hui tous les talents littéraires semblent se concentrer dans la capitale; au douzième siècle, la littérature, l'art, la science habitaient la campagne; la littérature sérieuse, les sciences austères dans les couvents; la poésie française, la musique, dans les petits comme dans les grands manoirs. On sait combien ces demeures seigneuriales étaient nombreuses dans notre contrée.

Les productions multipliées de nos poètes chatelains se répandaient parmi le peuple qui ne comprenait déjà plus le latin et trouvait un charme infini à toutes ces productions écrites dans la langue maternelle.

Une chose remarquable, c'est que la chanson sentimentale se nommait alors romance, du nom de la langue *romane* dans laquelle elle était écrite.

L'Eglise voyait avec douleur les peuples dévorer cette littérature qui n'était pas toujours sentimentale, mais souvent grivoise jusqu'à l'obscénité.

Un moine bénédictin dont le nom nous appartient fut un des premiers qui chercha un remède à ce mal.

Gauthier de Coincy fouilla la bibliothèque de Saint-Médard de Soissons ; il y choisit les plus beaux récits de Hugues Farsit. Ces récits pleins d'intérêt pour cette époque peut-être un peu trop crédule, étaient écrits en latin et compris par quelques moines seulement ; Gauthier les mit en vers français. Aussitôt ils se répandirent parmi le peuple avide de ces histoires merveilleuses, rimées dans son propre langage. Il faut avouer aussi que, quoique pieuses, ces histoires avaient pour thème des sujets fort licencieux, dont les détails font un singulier contraste avec la dévotion à la Vierge, qui y est poussée jusqu'à la superstition.

Ces récits sont en vers de huit syllabes, c'est un genre de composition qui tenait le milieu entre la bonne versification et la prose, les rimes masculines y sont, sans ordre, mêlées au féminines.

Un trop léger examen des productions de cette époque et des règles qui y présidaient a fait seul tomber Boileau dans l'erreur que nous avons signalée.

Les règles de cesure, de rimes croisées, de cadence, de chutes harmonieuses ; enfin tout ce qui constitue notre versification existaient au douzième siècle.

Le soin de la structure du vers était même poussé dans nos châteaux à un degré de purisme exagéré.

C'est Gauthier de Coincy qui nous le dit lui-même. Ce bénédictin, malgré ses immenses productions poétiques, avoue dans sa franchise que ses vers ne valent pas ceux que l'on fait dans le monde :

Vous grant seigneur, vous damoisel
Qui a compas, qui a cisel,
Taillez et compassez les rimes
Equivoques et léonines,
Les biaux ditées et les biaux contes ;
Por Dieu, ne m'escharnissez pas
Si je ne di tout à compas.

Voilà, Messieurs, un aperçu de la littérature du moyen âge dans notre localité ; — cet aperçu est un peu trop long, — mais comme nous sommes peu initiés encore à ce genre d'appréciation, j'ai voulu avant de vous parler de Hugues de Brécy, étudier pour ainsi dire avec vous, les quelques règles nécessaires pour le comprendre.

HUGUES DE BRECY

Je ne veux pas répéter ici ce que j'ai dit de Hugues de Brecy dans mon *Histoire de Coincy*, page 494. Depuis, j'ai pu contrôler mon propre travail et faire quelques rectifications.

Pasquier, le plus savant de nos chercheurs français, a écrit en 1530 (*).

« Nous eûmes un Hugues de Bercy, religieux de Clugny, qui fit la Bible Guyot... et quelques autres. Lesquels quelques-uns des nôtres, ont voulu comparer à Dante, poète italien, et moy je les opposerais volontiers à tous les poètes d'Italie. » Voilà un bien vieux et bien magnifique éloge de notre poète. Pasquier ne paraît se tromper qu'en croyant Hugues de Brecy auteur de la Bible de Guyot de Provins. Ce dernier se fit moine ; il n'est pas aujourd'hui bien prouvé que Hugues le fut aussi, bien que nous l'ayons avancé sur la foi de Pasquier et d'autres auteurs sérieux.

Hugues de Brecy, né vers 1160, se croisa avec son fils en 1192, il avait alors environ trente-deux ans : il assista à tous les désastres de Constantinople, de 1200 à 1205. Il nous raconte qu'il y vit périr quatre empereurs :

Car je vi en Constantinoble
Qui tant est bele riche noble
Que dedans un an et demi
Quatre empereurs puis les vi
Dedans un terme toz mourir
De vil mort car je vi meurtrir.

Dégoûté des choses du monde, mûri par l'âge et par toutes les misères auxquelles il avait assisté, Hugues devint mélancolique et peut-être un peu misanthrope. Il était encore poète mais ce n'était plus des sujets d'amour qui étaient le thème de ses chants.

Lié d'amitié avec un poète de la Provence, il s'essaya, lui, trouvère du Nord, dans la langue des troubadours. Il fit une chanson en provençal dans laquelle il exhorte son ami à la sagesse.

Les poésies de Hugues de Brecy étaient estimées de son temps jus-qu'en Italie. Un manuscrit du Vatican (n° 3,207), contient cette chanson en provençal, découverte vers 1720 par Crescimbeni. Cet intéressant historien de la poésie italienne nomme notre poète *Ugo de Bersia*.

Rentré dans son manoir, Hugues de Brecy composa sa Bible, satire contre les vices de son temps et de notre pays, — il ne s'épargne pas lui même :

(*) *Recherches sur la France*, tome I^{er}, pages 689 et 419.

D'un pechier ç'on apele amor
Me prend sovent molt grand paor
Car il est pechier de penser
Et de l'ueyre et du remembrer

Il ajoute : Que va-t-on dire de moi qui aujourd'hui prêcho les autres
et qui ai tant abusé de ma jeunesse.

Hugues de Bersil qui tant a
Cherché le siècle çà et là
Quil a veu quil ne vaut rien
Presche ore de fere bien
Et si sai bien que li plusor
Teuront mes sermons à folor
Qar ils ont vu que javoie
Plus que nuz dans solaz et joie
Et que j'ai aussi grand mestier
Que nuz de moi preschier

Il n'avait pas étudié ; le latin lui était à peu près inconnu ; néanmoins il veut *sermoner* et enseigner la voie du bien aux gens du monde :

Por ce veuil au siècle montrer
Ami comme je sais sermoner
Que ne suis clers ne lettrez
Ne je n'entends autoritez

Enfin ne se reconnaissant aucun mérite, il se rocommande à la miséricorde de Dieu :

Sire Dieu qui resucitas
Saint Lazaron et pardonnas
La Magdeleine ses peschiés
Quand elle ploura à tes piés
Ayez pitié de moi biau sire
Et ne monstrez vers moi vostre ire

Hugues de Brecy fut le poète le plus sérieux de son époque. A part quelques chansons de jeunesse, tout est marqué dans ses productions au coin de l'homme qui pense. Son style est sobre ; il ne tombe jamais dans ces jeux de mots puérils et interminables qui déparent d'une manière si fâcheuse les œuvres de Gauthier de Coincy.

A soixante-dix ans, notre poète maniait encore la plume avec force et élégance : Une de ses pièces, datée de 1228, et que nous regrettons de ne pouvoir donner ici, montre encore tout son talent. Cette date de 1228 est bien remarquable : Hugues y déclare qu'il est sur le déclin de l'âge. Thibault IV, le célèbre roi chansonnier commençait à

briller seulement à cette époque. Ce rapprochement de date réduit à néant les assertions d'une foule d'historiens de notre littérature qui en font remonter l'origine à Thibault IV. Ce comte de Champagne était notre suzerain, sa gloire littéraire n'est pas indifférente à notre pays; mais Hugues de Brecy le précède d'un demi-siècle et il faut laisser à chacun le mérite qui lui appartient.

Le fils de Hugues resta ou retourna dans le royaume de Jérusalem; nous n'avons encore pu trouver qui il épousa; mais un passage de la *Chronique grecque de Morée* nous montre qu'il eut plusieurs enfants et qu'ils occupèrent des places importantes auprès de Baudoin II, dernier empereur français de Constantinople.

Baudoin ayant été réduit à venir, de cour en cour, implorer la protection des rois de l'Europe. Villehardouin se retira en Morée en attendant le retour de l'empereur, Les plus fidèles Champenois demeurèrent avec lui.

C'étaient les seigneurs de Chappes, de Brecy, du Plessié et d'Aunoy.

Ἐνέμειναν οἱ νῦν Πλαθί, καὶ αὐτοὶ οἱ νῦν ΒΕΡΥΣΙΕ (*)

Οἱ νῦν Ἀ'πὶ ἤσαν τερσαροὶ, οἱ νῦν Ἀνὶ ἤσαν δῦο.

Les seigneurs du Plessié demeurèrent et aussi ceux de Brécy

Ceux de Chappes étaient quatre, ceux d'Aunoy étaient deux.

C'est à ce texte grec et au texte italien du Vatican, cité par Crescimbeni, que je dois de pouvoir restituer d'une manière certaine ce poète à notre localité.

J'emploie à dessein ce mot restituer, parce qu'Etienne Pasquier, il y a trois cents ans, avait bien reconnu notre poète de Brecy; mais des écrivains modernes qui se sont occupés de ce poète plutôt au point de vue littéraire que généalogique, l'ont dit de Berze : — M. Paris est de ce nombre; — mais, sur mes observations, ce savant investigateur du moyen âge m'a répondu qu'en effet il pourrait bien être de Brecy. Le texte que j'ai retrouvé depuis ne me laisse plus aucun doute.

(*) *Chron. anon. de Morée*, page 31 de l'édition Buchon. Celui qui n'est pas quelque peu initié à la structure du vers *politique* des Grecs modernes ne voit pas que le nom Βερύσια corresponde exactement à Bercy-Brecy, il faudrait Βερζα, c'est ainsi qu'il faut lire. L'intercallé n'est qu'une licence poétique sans l'emploi de laquelle le vers grec aurait manqué d'un pied. Le grec ancien avait du reste la même licence; Homère dit souvent, en ajoutant α ou η : παλιος pour πλιος, συγγενος pour συγενος. Le savant Buchon a traduit Βερύσια, par Brassy, mais la recherche du pays des petits-fils de notre poète n'avait pas pour Buchon l'intérêt qu'elle a pour nous.

J'ai insisté, Messieurs, car si les écrivains que je vous citais ne savent pas bien le lieu de naissance de Hugues, ils sont unanimes pour le reconnaître le plus gentil poète et trouvère du douzième siècle.

On a déjà imprimé plusieurs de ses œuvres, — qui du reste ne sont pas de longue haleine. — mais au point de vue soit de la philologie, soit de l'histoire de notre littérature, elles méritent d'être sérieusement étudiées.

Étudions-les donc, car c'est une tâche qui nous incombe, — Château-Thierry a été en partie le berceau de la poésie française.

Il fut un de ces foyers qui ont fait rejaillir le plus de gloire littéraire sur le beau siècle de saint Louis.

Hugues de Breçy, Pierre de Viels-Maisons, Gilles et Jean son frère, Gauthier de Coincy, sont des poètes qui par des titres divers, font l'honneur de la première littérature française. Oui, notre arrondissement a une gloire incontestable, et à ceux qui ne verraient dans cette assertion qu'un vain amour de clocher, nous pouvons victorieusement leur répondre (et cela avec autant d'emphase que de vérité) : Non seulement Château-Thierry a été en partie le berceau de la poésie française, mais c'est de là qu'est sortie la plus belle poésie du monde. Partout où l'étude des lettres développe l'intelligence humaine, les œuvres du poète inimitable de Château-Thierry font les délices des esprits d'élite. Et s'il était permis de penser que des productions terrestres fussent jamais chantées par la voix des anges devant le trône de l'Éternel, ce serait à coup sûr, les pieux chœurs d'Esther et d'Athalie, les sublimes mélodies du poète de La Ferté-Milon.

Je mets maintenant sous vos yeux la romance, texte et musique de Hugues de Breçy, extraite du manuscrit 844, fond français de la Bibliothèque impériale (*).

(*) Dans ce manuscrit, le nom est écrit Hugues de Brégy ; mais à la fin, dans un dialogue entre Gilles de Viels-Maisons, Hugues de Brécy et le roi de Navarre, on voit le nom écrit Brécy et Brégy.

On peut consulter surtout Etienne PASQUIER, *Recherches sur la France*, 1^{er} vol., pages 419, 689, 763, 770 et 805. — MEON, dans son II^e volume des *Vieux Poètes français*, a publié la satire de Hugues de Brécy sous le nom de Hugues de Berze. — M. de COUSSEMAKER dit avoir vu quatre chansons de Hugues dans un manuscrit de la Bibliothèque d'Arras, et qu'en tête d'une de ces chansons se trouve une miniature représentant notre chevalier poète. — On peut voir encore le XVIII^e volume de l'*Histoire littéraire de la France*. Le manuscrit français n^o 7218 (ancien) contient la bible de Hugues de Brécy. (Biblioth. imp.)

ROMANCE DE HUGUES DE BRÉCY

I

Ausi com cil que cœvre sa pesance
Et son meschief entre ses anemis
Pour ce que mainz l'en n'aient en villance
Fais biau semblant ou plus sui d'ire espris
Et tout pour ce qu'à chascun soit avis
Qu'il est en moi aucune bonne estance
Hom assassez retrouve plus d'amis.

II

D'une chose font dame grand enfance
Qu' ades dient des lors qu'il valent pis.
Ains que ma dame eust sur moi poissance
Li fust assez vaillant à son avis ;
Et quand el m'ot du tout à son devis
Si li fut vis que n'eu point de vaillanco
Pour ce quel m'ot du tout à soi conquis.

III

Je n'os pas dire que je trahis foie
Tant ai en li et apris et trouvé ;
Et si néant que jamais femme croie,
Se de cest mon cœur avoie osté ;
Je prie a Dieu que il lui doint chierté
D'un si loial ami com je seroie,
Se retrouvai en li la leiauté.

Rapport présenté par M. Harant sur une Corne et une Meule
trouvées à Chierry.

La corne présentée à la Société, par M. Bujot, a dû être trouvée dans des terrains d'alluvion ou d'éboulement, car elle n'est pas fossile.

Elle doit provenir des buffles ou aurochs qui habitaient récemment encore nos localités et que l'on retrouve, même aujourd'hui, dans les forêts de la Russie.

Elle ne pourrait présenter quelque intérêt, qu'autant que des recherches seraient faites sur la faune de nos contrées, après l'époque du diluvium.